

L'artillerie au combat

Type de contenu : Texte

Titre(s) : L'artillerie au combat : Règlement de manoeuvre de l'artillerie . 3^e série . Titre XXIV : [ART 407] : Approuvé le 21 février 1950 sous le N° 01307 EM FAG/3-1, Emploi

Adresse bibliographique : Paris : Imp. Nat., 1950

Description matérielle : 1 vol. (125 p.) : dépl. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Emploi.]

Sujet(s) : ART. 407

Artillerie, emploi